



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E178006

VALABLE JUSQU'AU 23/04/2026

ÉDITÉ LE 08/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2019
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 12/09/2024
2 000

Raison sociale : PASCAL LANGE

3 RUE DE L'EGUILLON
72400 LA FERTE-BERNARD

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS RC

Siret : 845 047 380 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3701268

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 611502060012

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 611502060012

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Téléphone : 02 43 71 19 19

Portable : 06 48 53 04 09

Fax :

Site Internet : sarlpascallange.com

E-mail : sarl.pascal.lange@gmail.com

Responsabilité légale :
LANGE PASCAL GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	20/11/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	20/11/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	20/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.